

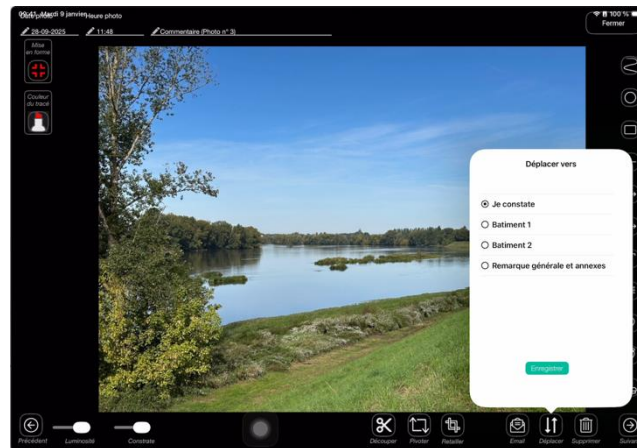
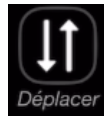
Déplacement, Suppression ou Duplication de Photos 1/5

Nouveautés version 7.0 : Déplacement / Suppression de plusieurs photos (p2)

Vous souhaitez déplacer une photo dans une autre section :

depuis votre section, sélectionnez la photo afin qu'elle s'affiche en plein écran

et cliquez sur :



Choisissez la section de destination et cliquez sur **Enregistrer**

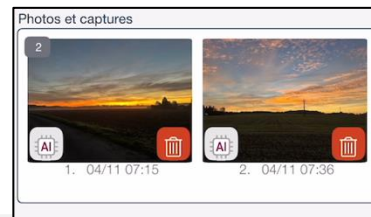
Vous souhaitez supprimer la photo, cliquez sur



et confirmez :



Ou depuis votre section cliquez sur :



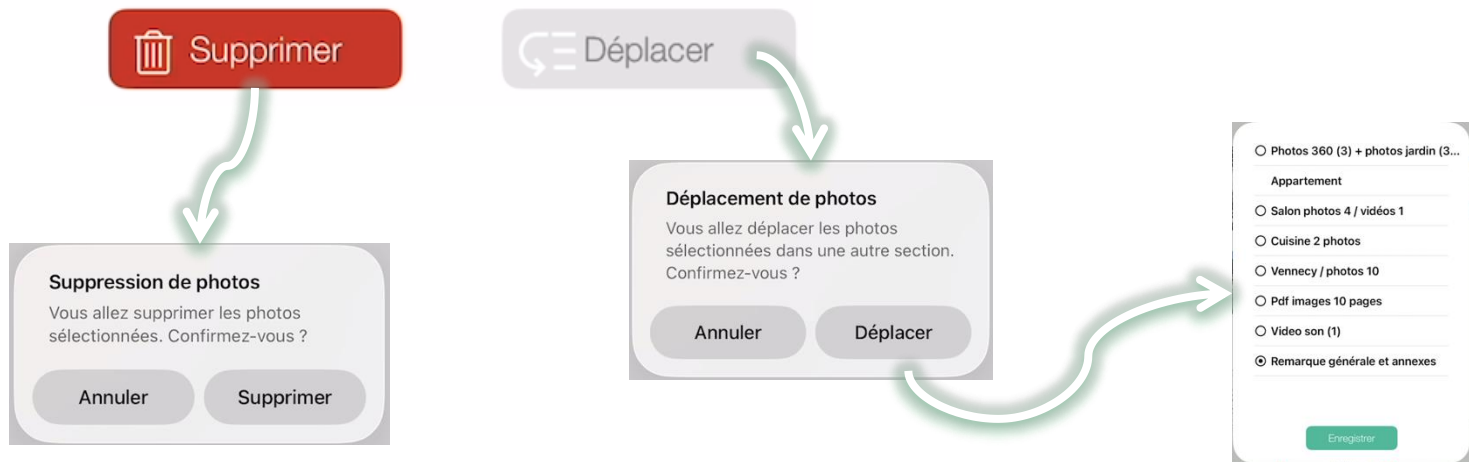
Vous souhaitez déplacer ou supprimer des photos par lot dans une section,
depuis le bouton « ...Plus » utilisez la fonction :



Sélectionnez les photos que vous souhaitez supprimer ou déplacer.

En cas d'erreur sur la sélection, vous pouvez cliquer sur « Tout désélectionner » en haut à droite de l'écran ou tout simplement désélectionner la photo en re cliquant dessus.

Puis utilisez l'un des boutons en bas de votre écran :



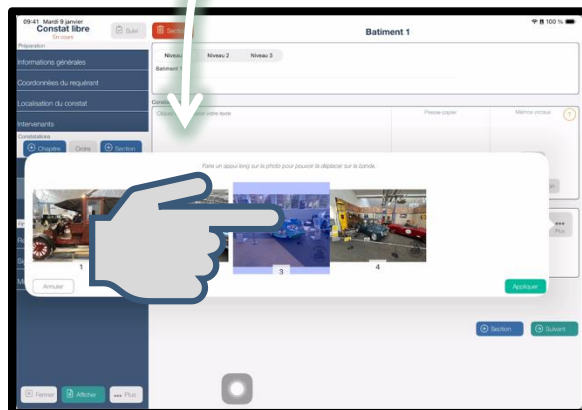
Malgré le déplacement, les photos conservent la date et l'heure d'origine de prise de vue.

Vous souhaitez déplacer une photo ou des photos au sein d'une même section :
depuis votre section, cliquez sur

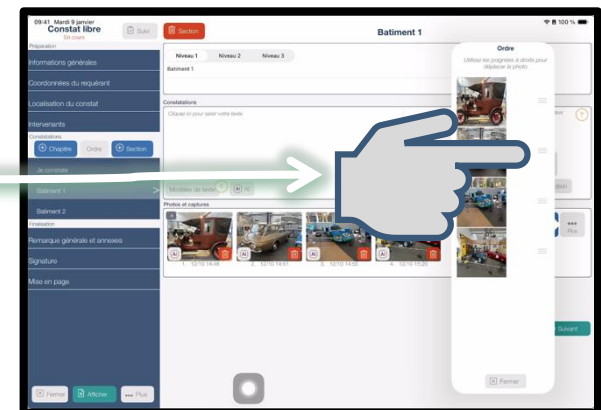


Ces 2 fonctions vous permettent d'organiser l'ordre de vos photos :

**Appuyez sur l'image
pour la déplacer**



**Appuyez sur les traits
et déplacez votre
photo**



Vous souhaitez dupliquer des photos dans une même section ou les piocher depuis une autre section :

depuis votre section cliquez sur :



puis sélectionnez :



2 choix s'offrent à vous :

1. Vous sélectionnez une ou plusieurs photo(s) de votre section et l'application fait une duplication dans la section.
2. Vous sélectionnez une ou plusieurs photo(s) d'une autre section et l'application fait une duplication dans la section.

La/les photo(s) dupliquée(s) est(sont) conservée(s) dans la section originale.
Malgré la duplication, les photos conservent la date et l'heure d'origine de prise de vue.



Astuce : Duplication des photos du lieu

Vous souhaitez dupliquer automatiquement les photos de la localisation dans vos sections :

Vous réalisez un constat dans un bâtiment, prenez en photo le plan depuis la section « Localisation du constat », et cliquez sur « OUI » à :

Dupliquer automatiquement ces photos dans chaque nouvelle section :

Oui

Non

Et à chaque section créée,
le plan est dupliqué dans votre nouvelle section.